

Le Comité de contact OMD-UPU approuve la nouvelle édition du Guide conjoint OMD-UPU pour le dédouanement postal

Novembre 2023

La 43e réunion du Comité de contact OMD-UPU, organisée conjointement par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et l'Union postale universelle (UPU), s'est tenue en mode hybride au siège de l'UPU du 21 au 22 novembre 2023. Cette année, le Comité a poursuivi ses travaux dans le cadre du cycle 2022-2025, en présence de Membres et d'observateurs de chaque organisation et d'experts de 55 administrations douanières, 47 opérateurs postaux désignés et 4 organisations internationales.

Dans son allocution d'ouverture, M. Abdel Ilah Bousseta, Directeur des opérations postales de l'UPU, a souhaité la bienvenue aux membres et aux observateurs à la réunion du Comité de contact OMD-UPU. Il a souligné l'importance de la coopération entre l'OMD et l'UPU aux niveaux international et national et de l'examen des mesures possibles pour relever les défis communs à venir, notamment en ce qui concerne les nouvelles exigences en matière de transmission, de qualité et de rapidité des données électroniques préalables (EAD). Le Secrétariat de l'OMD a fait écho au message d'ouverture en souhaitant la bienvenue aux membres et aux observateurs du Comité et en les remerciant à l'avance pour leur dévouement et leurs contributions.

Le Comité a été informé de la première Conférence mondiale conjointe de l'OMD et de l'UPU, qui s'est tenue à Tokyo (Japon), du 6 au 8 juin 2023. A l'issue de cette Conférence, une déclaration commune a été signée qui témoigne des résultats concrets sur lesquels a débouché la Conférence, ce qui devrait contribuer à renforcer la coopération déjà établie, en tenant compte des défis récents auxquels ont été exposées les procédures douanières relatives aux envois postaux.

Le Comité a échangé des points de vue et fourni des conseils sur la manière de relever les défis communs et d'identifier les solutions potentielles visant à améliorer la collaboration entre les douanes et la poste, notamment les ateliers de renforcement des capacités, la mise en œuvre des échanges de documents d'identité électroniques, l'amélioration de la qualité des données et de la conformité, la gestion du commerce électronique et la facilitation des échanges, le renforcement des mesures de sécurité et de sûreté, et le traitement des questions de réglementation. Une équipe d'experts conjointe a été mise en place et chargée de répondre aux questions opérationnelles liées aux nouvelles exigences en matière d'EAD.

Enfin, le Comité a examiné son plan de travail pour la période 2022-2025 et a approuvé la nouvelle édition du Guide conjoint OMD-UPU pour le dédouanement postal, qui sera soumise aux organes compétents de chaque organisation pour adoption.

La 44e réunion du Comité de contact OMD-UPU aura lieu à l'automne 2024.